



REOUVERTURE DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

La Communauté de Communes a procédé à la **réouverture des aires d'accueil des gens du voyage, de Passy le 15 et de Sallanches et le 22.**

Conformément à la loi, le Pays du Mont-Blanc dispose, à l'échelle des 14 communes (CC Pays du Mont-Blanc et Vallée de Chamonix-Mont-Blanc), de **deux aires d'accueil des gens du voyage pouvant chacune recevoir 20 familles.** Elles permettent d'accueillir, dans la limite des places disponibles, tous les gens du voyage circulant sur le territoire souhaitant y séjourner.

Le fonctionnement de ces 2 aires est supporté par **la Communauté de Communes Pays du Mont Blanc** et demande un budget annuel de 120 000 euros. Deux agents de la CCPMB s'occupent des modalités d'arrivée et de départ et gèrent la vie sur place.

UNE FERMETURE HIVERNALE POUR ENTRETENIR LES INSTALLATIONS

Les aires sont ouvertes de mars à décembre : **la fermeture hivernale permet de réaliser les entretiens annuels.**

Cette année, des **travaux d'amélioration de l'accueil** des gens du voyage ont été réalisés :

- Installation de nouvelles prises 32 ampères sur chaque emplacement, équipement spécial caravane,
- Mise en place de voyants lumineux sur chaque emplacement pour suivre en autonomie l'état de sa consommation d'eau et électricité,
- Changements des résistances pour les ballons d'eau chaude,
- Sécurisation d'un trou sur l'aire de Sallanches cofinancé par la mairie,
- Peinture des portes et des édicules centraux,...

Ces interventions ont été réalisées par le personnel de la Communauté de Communes et par des prestataires. Le **coût total de ces travaux s'est élevé à 52 600 euros**, supporté entièrement par la Communauté de Communes.